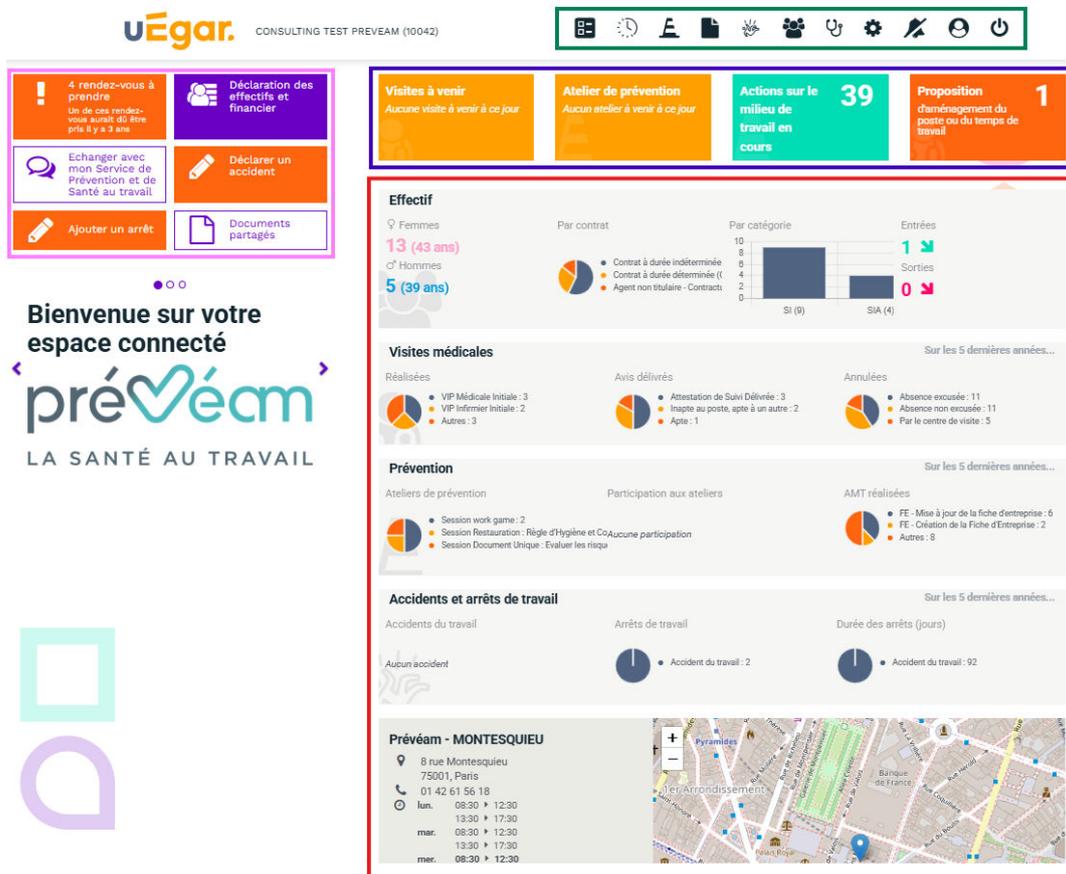


<https://monespace.uegar.com/Account/Login>

A tout moment, pour revenir au tableau de bord ci dessous, cliquer sur le nom de l'application :
Pour avoir le détail d'un graphe, icône ou menu coloré, il suffit de cliquer dessus.



Le menu central permet de :

- consulter les données sur les effectifs en cours (répartition par sexe, âge, contrat et catégorie de suivi, entrées/sorties ...) **Vous pouvez accéder au détail en cliquant sur chacun des graphiques.**
- visualiser les données sur les visites médicales, avis délivrés et les actions en milieu de travail terminées (jusqu'à 5 ans en arrière)
- consulter les arrêts et accidents du travail déclarés à notre service
- consulter les coordonnées du centre de visite qui vous est affecté

Bandeau horizontal haut



- Visualiser les rendez-vous prévus et rééditer les convocations 
- Visualiser les actions en milieu de travail en cours,
- Visualiser les propositions d'aménagement en cours

Remarque : l'inscription aux ateliers de prévention se fait via notre site internet

<https://preveam.fr/agenda-formation-sante-au-travail/>

Menu de gauche « actions principales »



1- Visualiser les travailleurs devant être convoqués (acte prévisionnel dépassé ou à venir dans les 2 mois)

Remarque : Les salariés n'ayant pas honoré un RDV sont reconvoqués selon les disponibilités des professionnels de santé et peuvent être absent momentanément de la liste des RDV à prendre (car non prioritaire)

- a. **+ Prendre un rendez-vous** (Réserver aux adhérents avec un grand volume de RDV à prendre) : permet d'accéder aux créneaux disponibles correspondants au besoin du travailleur (Ex : visite infirmier périodique → proposition d'un créneau disponible sur le planning de l'infirmier) ou d'envoyer un message à notre assistante médicale pour lui indiquer un besoin de créneau... **Merci de « Libérer des disponibilités »** si les créneaux ne conviennent pas. Notre assistante médicale pourra d'autant plus vite vous faire de nouvelles propositions.
- b. **Contactez le Service de Prévention et de Santé au travail** (Prise de RDV en ligne non disponible) : permet d'indiquer un besoin de RDV rapide pour un travailleur.

2- Accéder au « Portail adhérent » pour déclarer des entrées ou sorties d'effectif (identifiant et mot de passe transmis par le service adhérent à renseigner uniquement lors de la 1^{ère} connexion).

3- Echanger avec l'assistance médicale Prévéam pour demander un RDV particulier, pour déclarer un accident ou un arrêt de travail ...

4- Consulter les documents partagés par notre service (Fiche d'entreprise, rapport d'intervention...) **NOUVEAUTÉ 2025**



Menu horizontal haut



Fonctionnalités principales :



Permet **d'accéder aux rendez-vous planifiés.**

Pour les RDV pris par notre assistante médicale, vous continuez à recevoir les convocations à transmettre au salarié par mail au Responsable de convocation

Pour ceux pris via ce portail rendez-vous, il est possible d'envoyer la convocation à l'adresse de votre choix

en cliquant sur **Envoyer**.

Remarque : si une adresse professionnelle est renseignée pour le salarié, la convocation lui est automatiquement adressée.



Permet **d'accéder aux documents partagés** par notre service



Permet **d'accéder à la liste de vos salariés** (liste des rendez-vous, des attestations, des arrêts, ...).

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'assistante médicale Prévéam en charge de votre dossier.